SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL D'ALSACE BOSSUE 2014-2016

RESTITUTION AUX ACTEURS

MARDI 26 NOVEMBRE 2013 à LORENTZEN

DÉROULÉ DE LA SOIRÉE

I. Introduction

II. Démarche & ses étapes (information)

III. Présentation des orientations et des actions du schéma de développement culturel d'Alsace Bossue 2014-2016 (information et discussions)

IV. Présentation de la plateforme collaborative dédiée aux associations (informations et discussions)

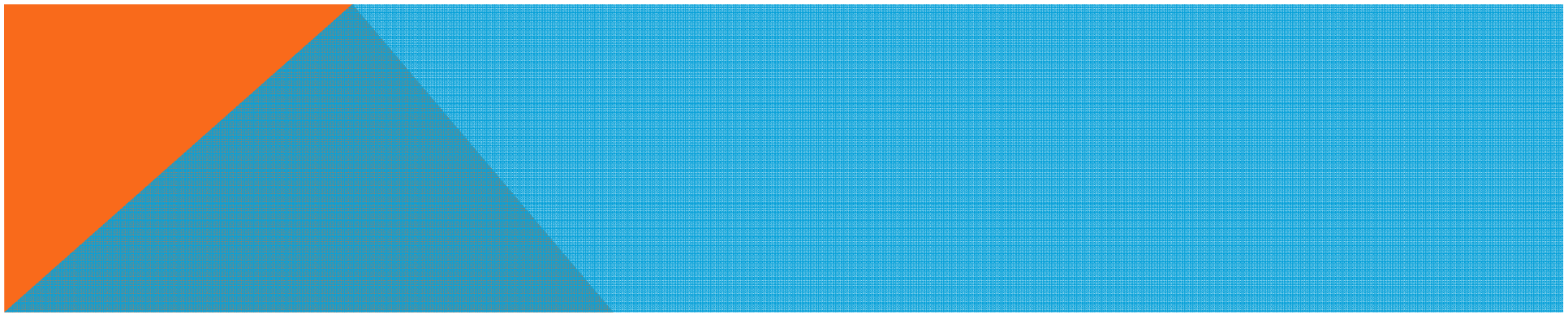

I. INTRODUCTION

Qu'est ce qu'on entend par « culture » ? Ce qu'elle porte et apporte …

Facteur de développement local et de cohésion social (vivre ensemble), Porteur de développement économique, d'une image positive d'un territoire, un cadre de vie …

La culture fait vivre un territoire, mobilise les énergies des hommes et des femmes, créée des liens, impulse une dynamique, suscite l'ouverture aux autres, est facteur d'intégration, permet de constituer une identité commune.

Par culture, on entend la dimension qui traverse toutes les politiques : de la formation, l'éducation … à l'aménagement du territoire. La culture est une économie (filière culturelle) et génère de l'économie (retombées directes et indirectes).

Le cœur du sujet : les habitants = les publics.

Qu'est ce que ce schéma de développement culturel ? Pourquoi ? Pour qui ?

→volonté des 2 communautés de communes d'agir ensemble

→établir une feuille de route de l'action culturelle des 2 Comcom : donner des orientations, des impulsions aux actions du territoire

II. LA DÉMARCHE & SES ÉTAPES

Les étapes de construction du schéma :

Durée de la construction : 3 ans

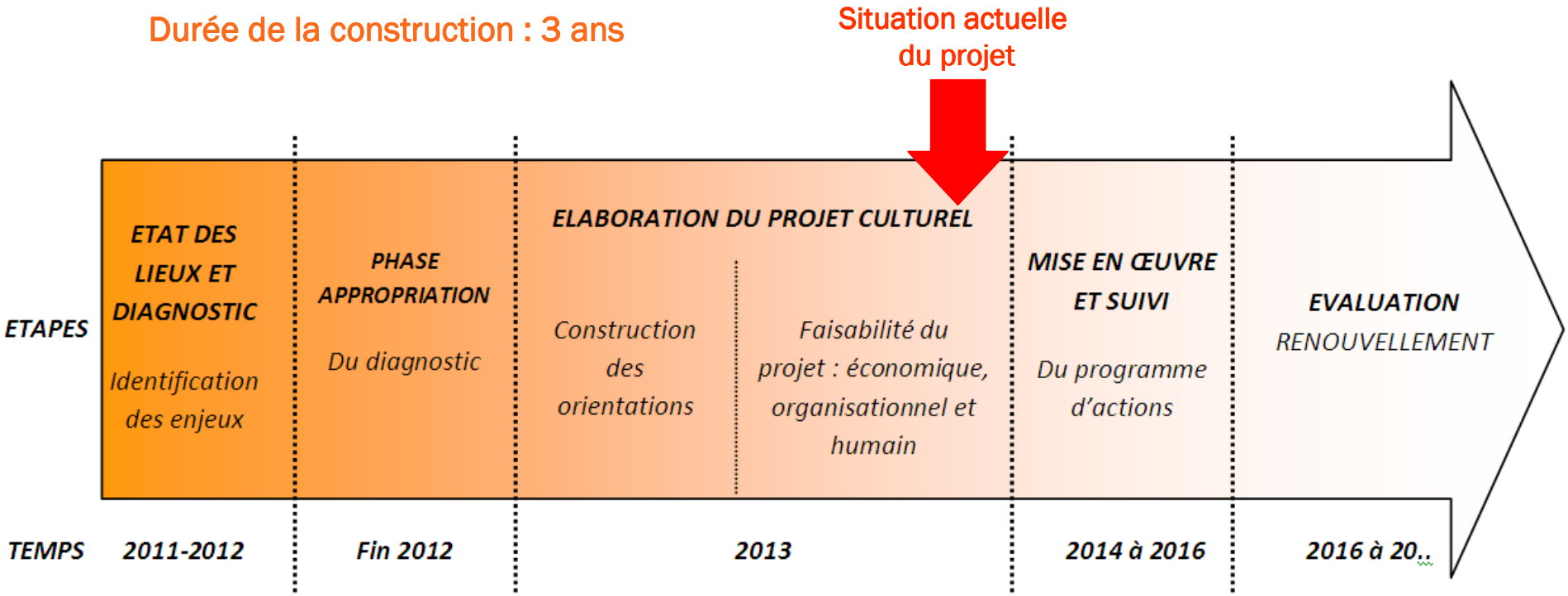

II. LA DÉMARCHE & SES ÉTAPES

L'état des lieux, construit sur :

Un inventaire : recherches d'informations, rencontre avec les partenaires, …

Une méthode participative :

6 réunions de concertation (2011)

15 entretiens (2011)

210 enquêtes sur les pratiques culturelles (2011-2012)

Un document construit à un temps T, le plus complet possible mais non exhaustif.
Téléchargeable sur les sites internet des 2 Comcom.

www.ccpsu.fr et www.cc-alsace-bossue.net

Le projet politique, construit sur :

L'état des lieux, les paroles des acteurs et des habitants lors des réunions, entretiens et enquêtes, les forces et faiblesses du territoire

La constitution d'un groupe de travail composé d'élus des 2 comcom et des réunions de travail, de réflexion, brainstorming, de rencontres et d'échanges avec d'autres territoires : 3 journées de travail (printemps-été 2013)

II. LA DÉMARCHE & SES ÉTAPES

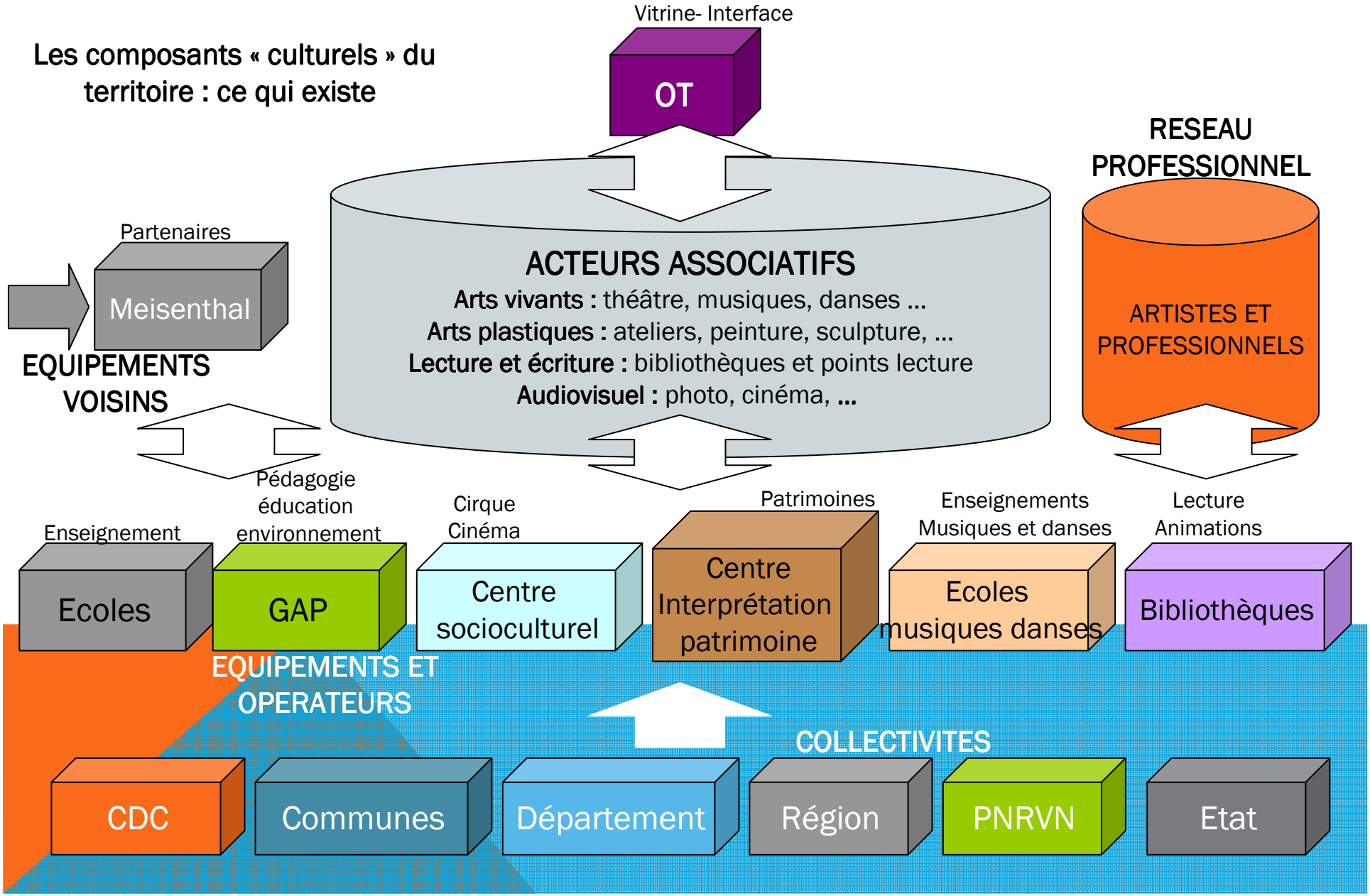

III. PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS ET DES ACTIONS

Quel est l'objectif ?

ce vers quoi le schéma de développement culturel vous propose d'aller :

3 idées forces

- rapprocher la culture des habitants
- améliorer le cohésion et la cohérence entre les acteurs
- favoriser la créativité, la qualité et la diversité artistique

Comment ?

quelles actions mettre en œuvre pour ces objectifs ?

III. PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS ET DES ACTIONS

I. Pourquoi rapprocher la culture des habitants ?

Ont été constaté :

- une défiance vis-à-vis de certaines sorties et pratiques culturelles toutes tranches d'âge confondues,
- une montée de l'individualisme et un appauvrissement culturel
- l'importance des fêtes populaires pour les habitants
- la faiblesse de l'offre en direction des jeunes
- l'absence d'accompagnement dans la découverte artistique pour la population

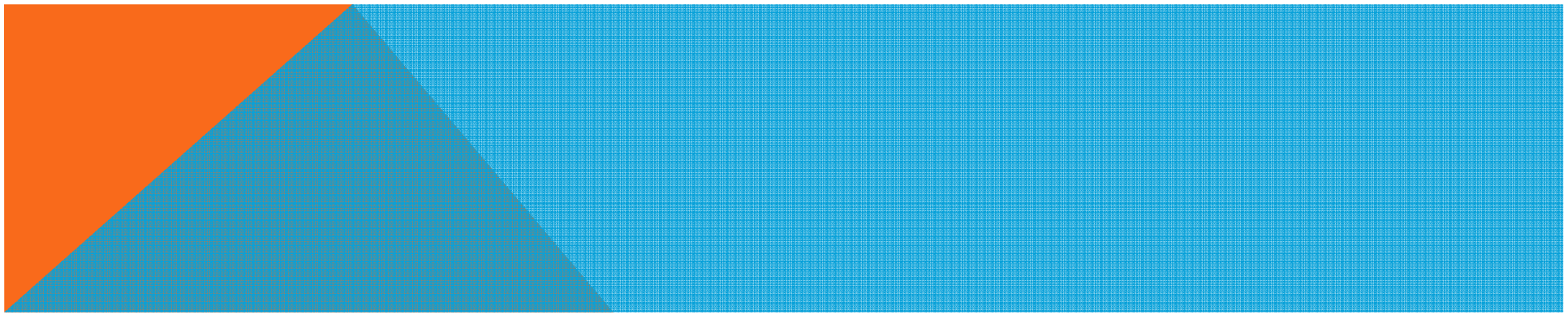

Comment rapprocher la culture des habitants ?

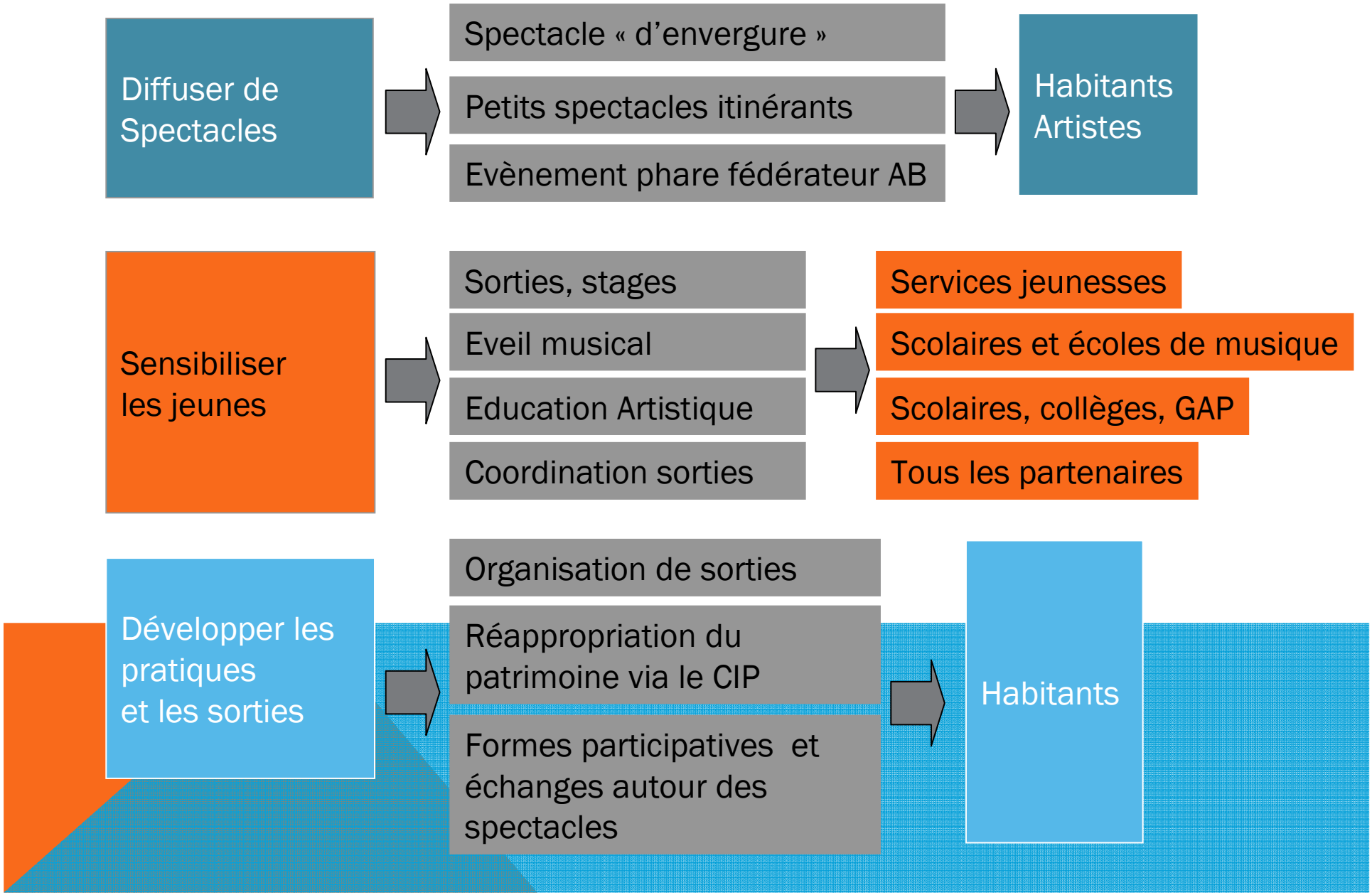

III. PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS ET DES ACTIONS

I. Pourquoi améliorer la cohésion entre les acteurs ?

Ont été constaté :

- Un tissu associatif riche
- Mais les associations et les acteurs culturels se connaissent peu et travaillent peu ensemble
- De nombreuses manifestations culturelles proposées
- Pas de salle, plein de lieux
- Un manque de lisibilité de l'information culturelle et un manque de « savoir-faire »
- Un fonctionnement différent entre les 2 Comcom

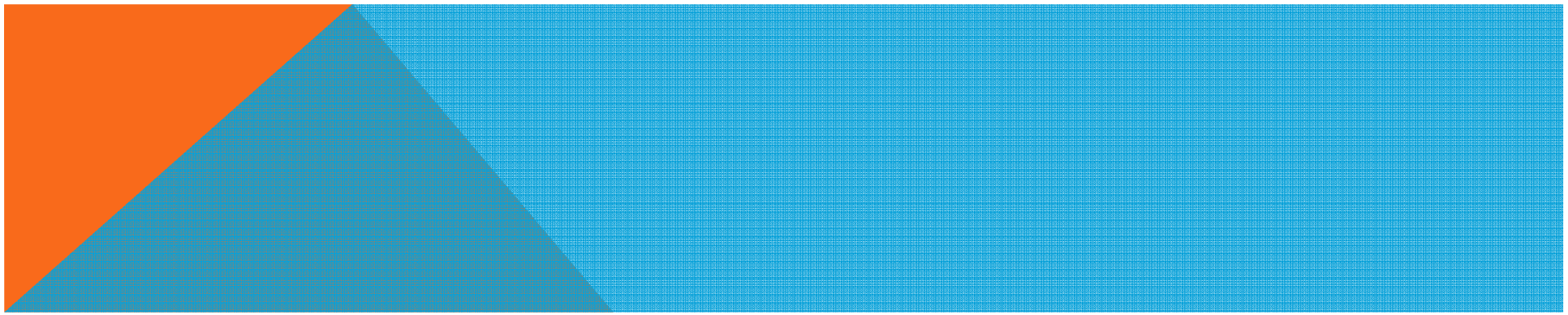

Comment améliorer la cohésion entre les acteurs ?

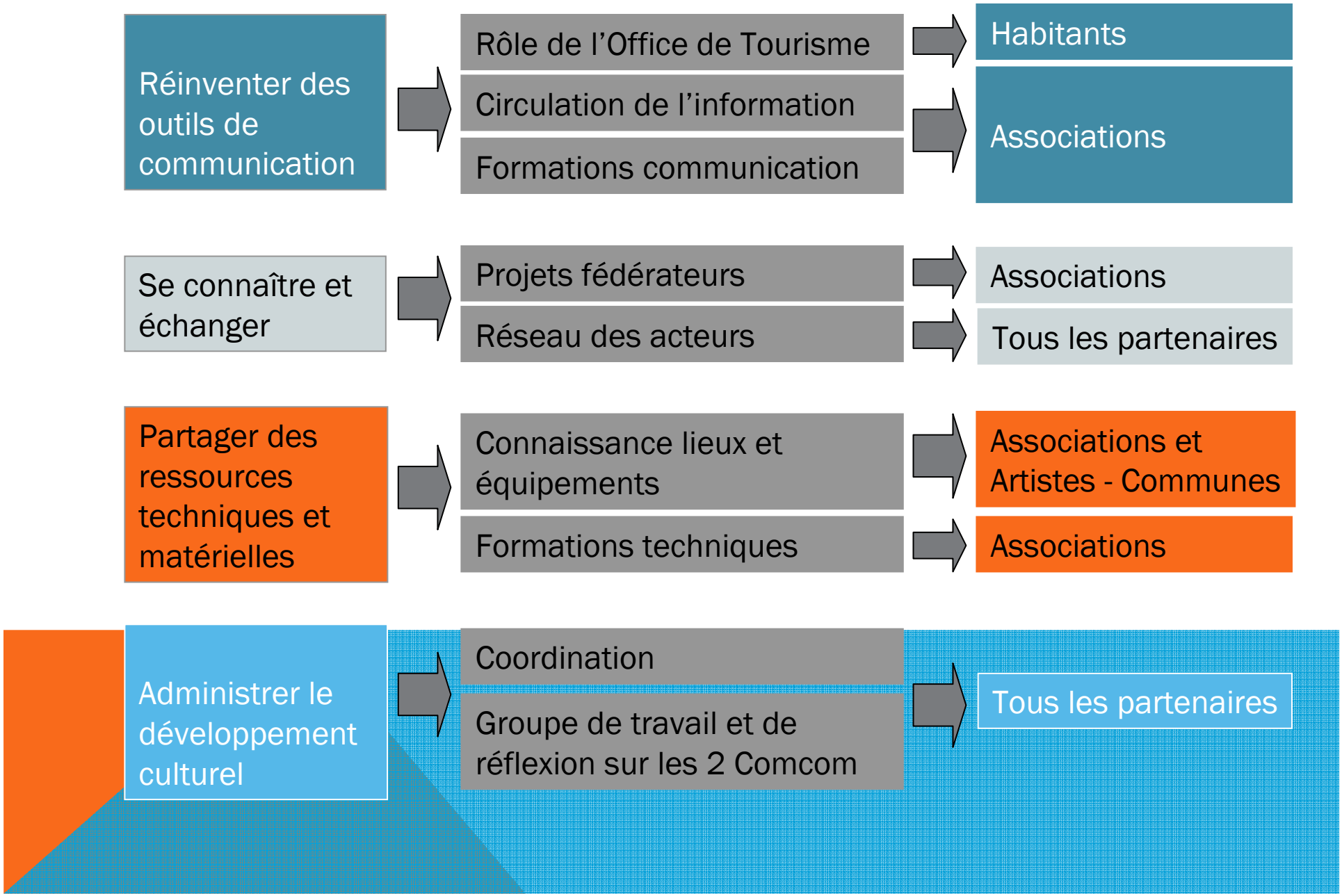

III. PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS ET DES ACTIONS

I. Pourquoi favoriser la créativité, la qualité et la diversité artistique ?

Ont été constaté :

- Des disciplines très représentées et de disciplines « sous-représentées »
- Une offre de manifestations culturelles existantes mais considérée et ressentie comme peu diversifiée et insuffisante
- Peu de collaboration avec les artistes professionnels du territoire
- Une montée de l'individualisme et un appauvrissement culturel

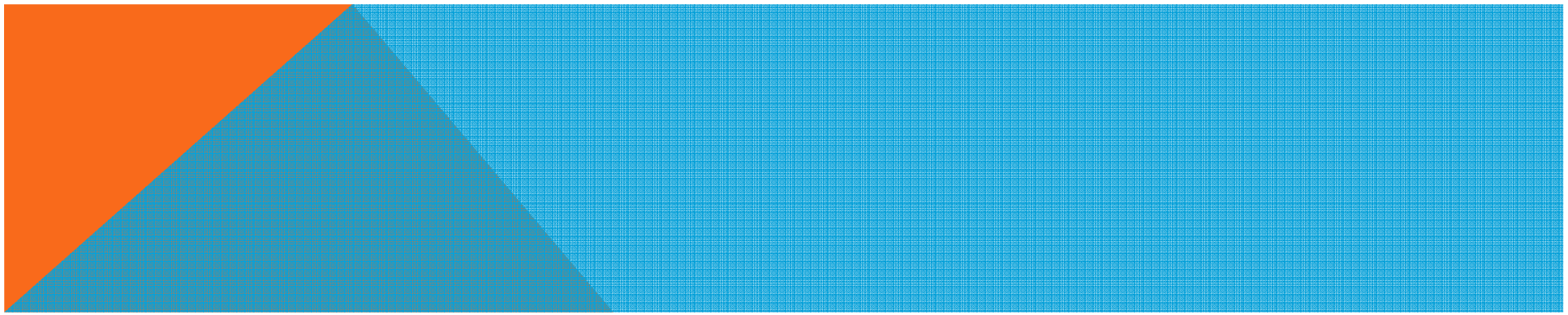

Comment favoriser la créativité, la qualité et la diversité artistique ?

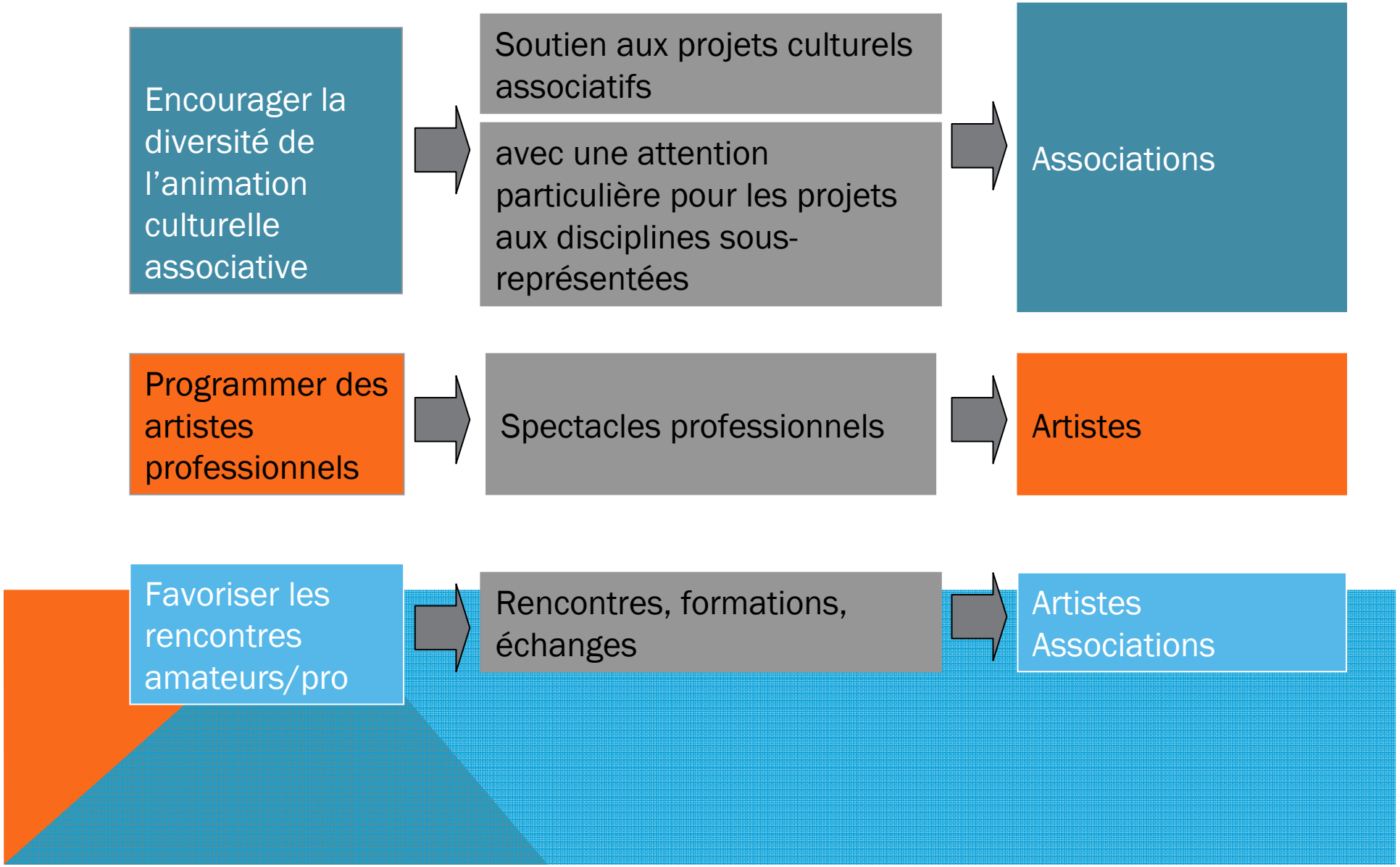

III. PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS ET DES ACTIONS

Synthèse : accompagnement des collectivités : facilitateur, coordinateur

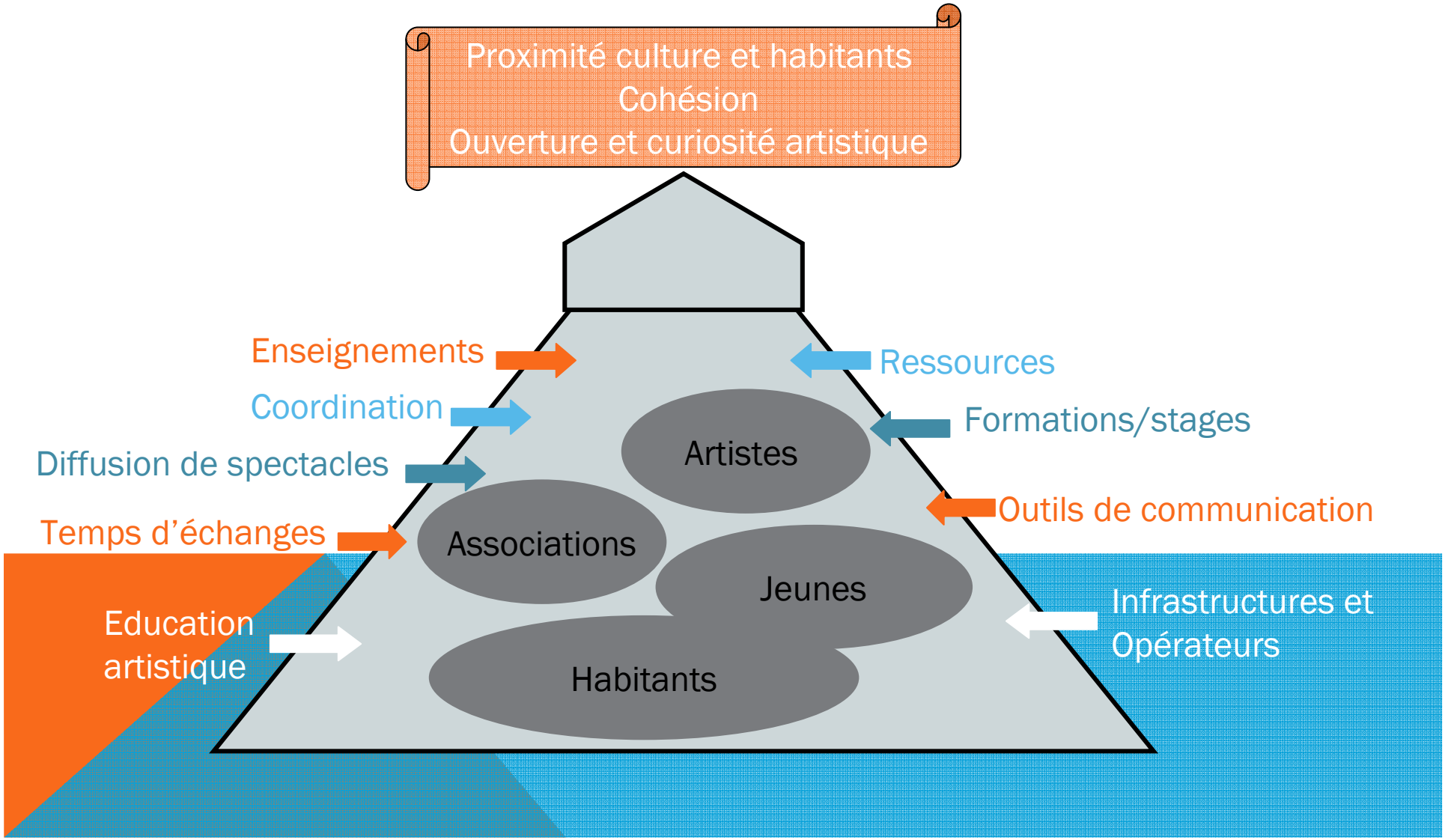

III. PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS ET DES ACTIONS

Temps d'échanges :
vos avis, vos remarques, vos questions ...

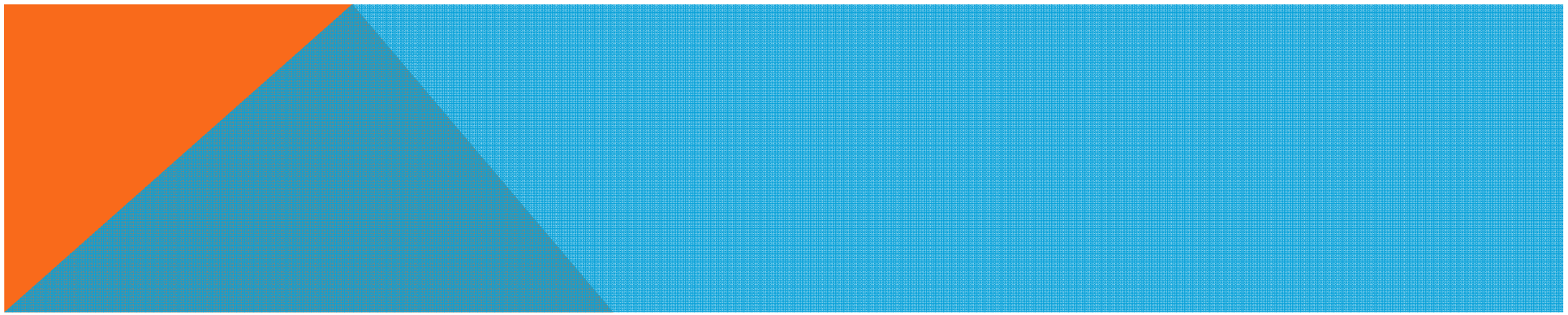

IV. PLATEFORME COLLABORATIVE DEDIEE AUX ASSOCIATIONS

Principe et fonctionnement du site de l'Office de Tourisme

Site internet www.tourisme.alsace-bossue.net

Mise en ligne : juillet 2012

Chiffre clé : 25 000 connexions/an

IV. PLATEFORME COLLABORATIVE

Présentation de l'outil

Site administré via une base de données régionale des Offices de Tourisme : le LEI

Particularités :

- comporte des informations sur les lieux de visite, manifestations, les restaurants, hébergements touristiques, plan d'accès

- gestion de listes d'associations

- possibilité pour les associations de modifier les coordonnées/fiches associations

- les informations saisies sur le LEI se retrouvent sur le site internet de l'OT d'Alsace Bossue ainsi que sur d'autres sites web régionaux/nationaux

IV. PLATEFORME COLLABORATIVE

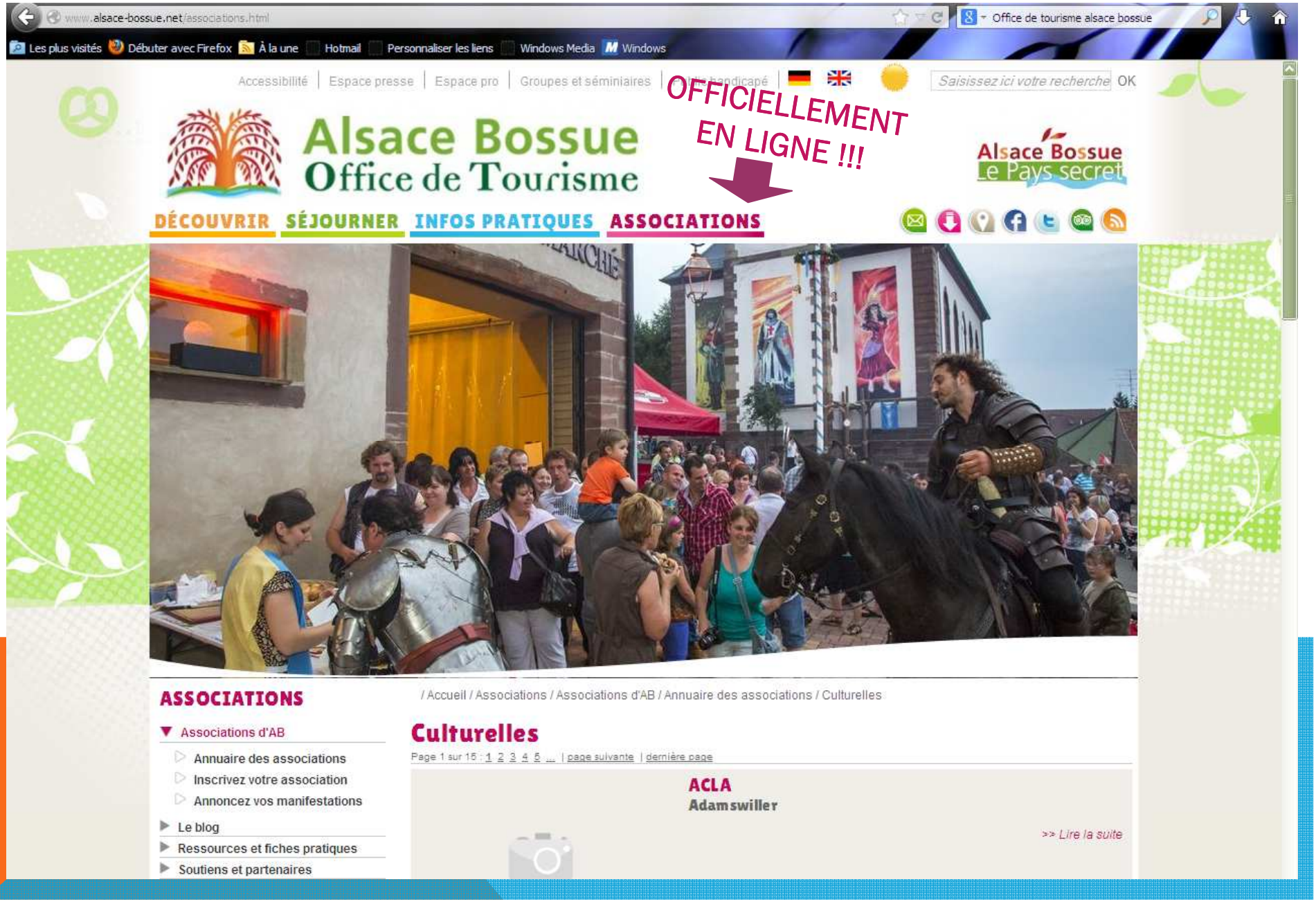

IV. PLATEFORME COLLABORATIVE

Objectifs :

- Présenter les associations dans des annuaires thématiques
- Permettre à l'association de s'inscrire, modifier sa fiche dans l'annuaire et d'annoncer des manifestations dans les agendas de l'Office de Tourisme
- Proposer des ressources et fiches pratiques en ligne
- Proposer un blog collaboratif

- Associations d'AB
  - Annuaire des associations
    - Culturelles
    - Civiques et sociales
    - Sportives
    - Nature et environnement
    - Développement économique
  - Inscrivez votre association
  - Annoncez vos manifestations
- Le blog
  - Proposez-nous vos articles
- Ressources et fiches pratiques
  - Création d'une association
    - La procédure de création
    - La déclaration de création
    - Les outils pour la création
  - Fonctionnement d'une association
    - Le Bureau et les administrateurs
    - L'Assemblée Générale
    - Le Conseil d'Administration
    - La comptabilité
    - Les assurances
    - Les agréments d'une association
    - Les locaux d'une association
    - Les responsabilités
    - Les ressources de son association
  - Manifestations d'une association
    - Organiser une manifestation
    - Organiser un spectacle
    - Organiser une buvette
    - Organiser une braderie
    - Organiser une loterie
    - Lien avec la presse
    - Rédiger un dossier de presse
    - Rédiger un communiqué de presse
    - Réaliser des affiches
  - Communication autour d'une manifestation
  - Bénévolat et employeur
    - Etre un employeur associatif
    - Etre membre d'une association
  - Tous les documents à télécharger
- Soutiens et partenaires
  - L'agence culturelle d'Alsace
  - La Région Alsace
  - Le Conseil Général du Bas-Rhin
  - Le réseau SARA
  - Les Communautés de Communes
  - Les fédérations
  - Le Parc naturel régional des Vosges du Nord
  - Moselle arts vivants
  - L'espace Rohan
  - Les Scènes du Nord, Alsace

IV. PLATEFORME COLLABORATIVE

L'annuaire des associations

IV. PLATEFORME COLLABORATIVE

L’annuaire des associations

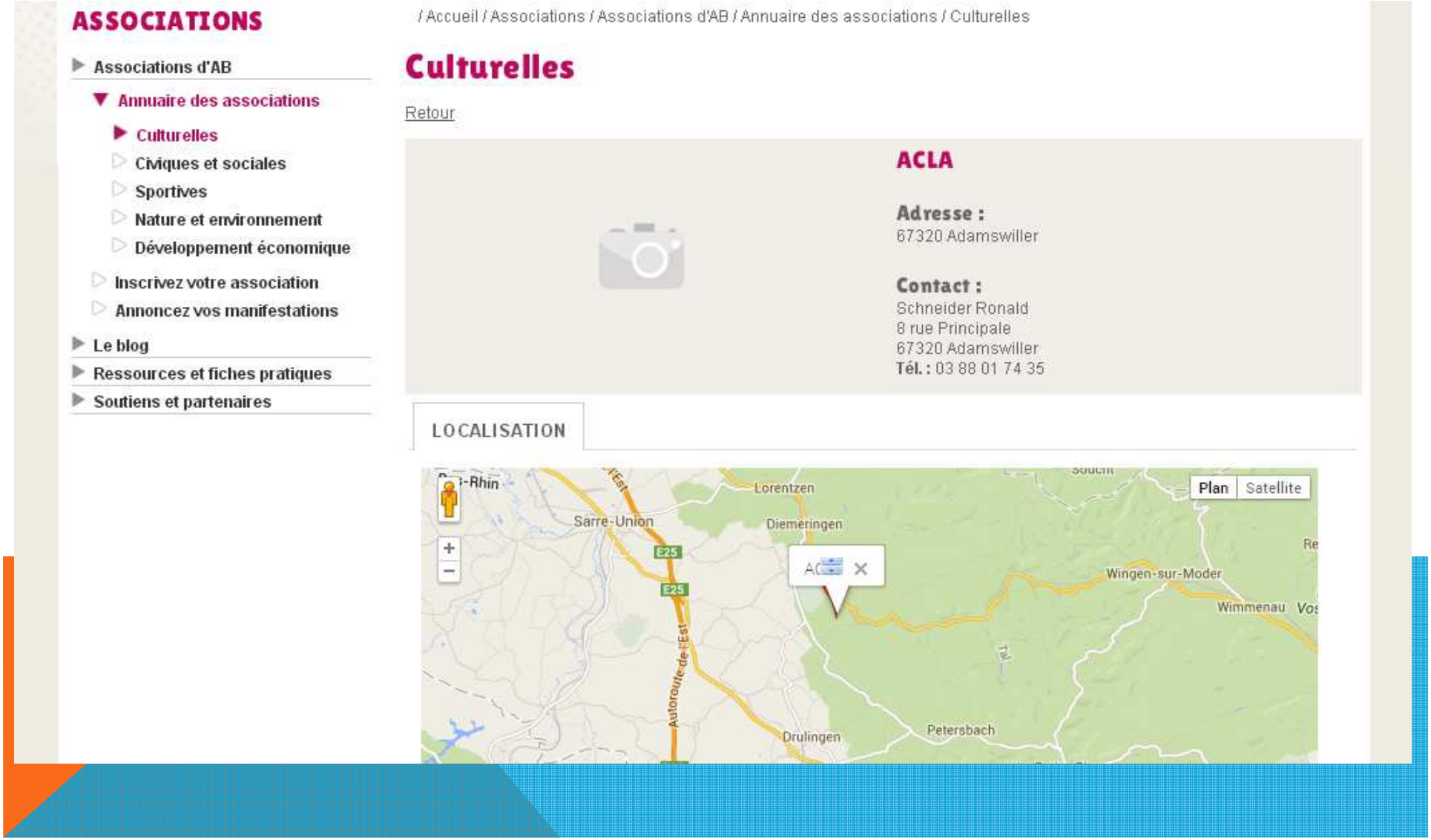

IV. PLATEFORME COLLABORATIVE

Inscription de l'association

- Sur le site de l'Office de Tourisme, www.tourisme.alsace-bossue.net
- 350 associations saisies par l'OT sur le LEI
- Uniquement si création d'une nouvelle association et donc que vous ne figurez pas dans l'annuaire des associations

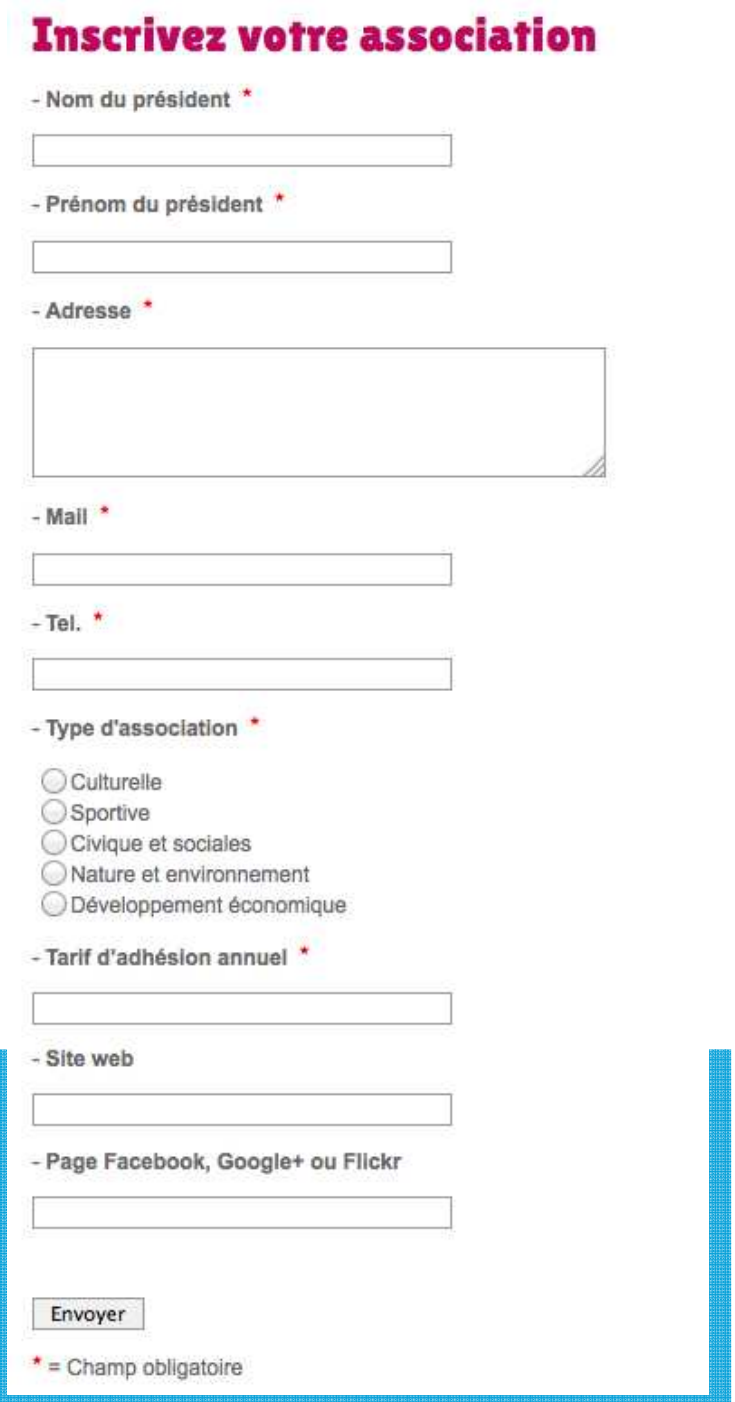

IV. PLATEFORME COLLABORATIVE DEDIEE AUX ASSOCIATIONS

Modifier les informations relatives à votre association

Sur la base de données régionale (LEI) en ligne

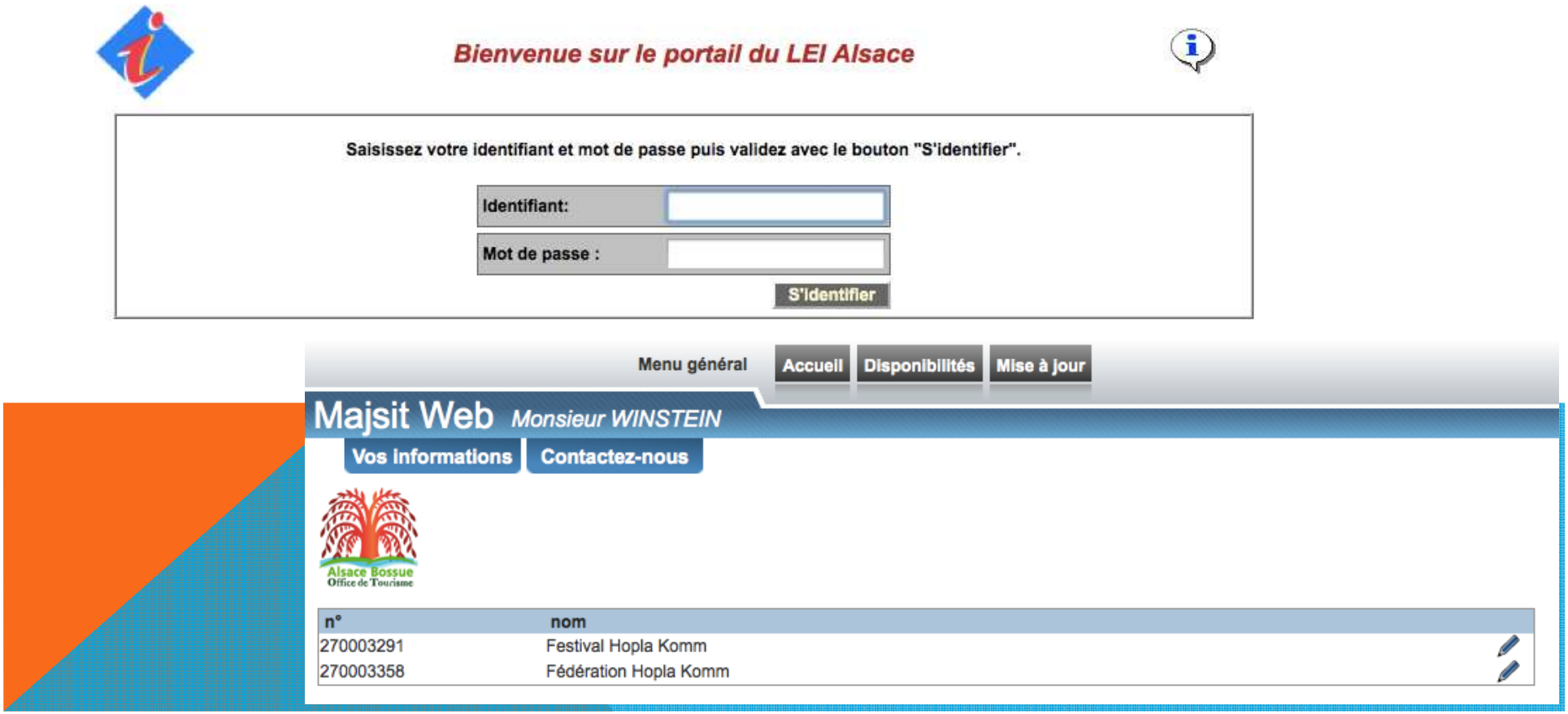

IV. PLATEFORME COLLABORATIVE

Modifier les informations relatives à votre association

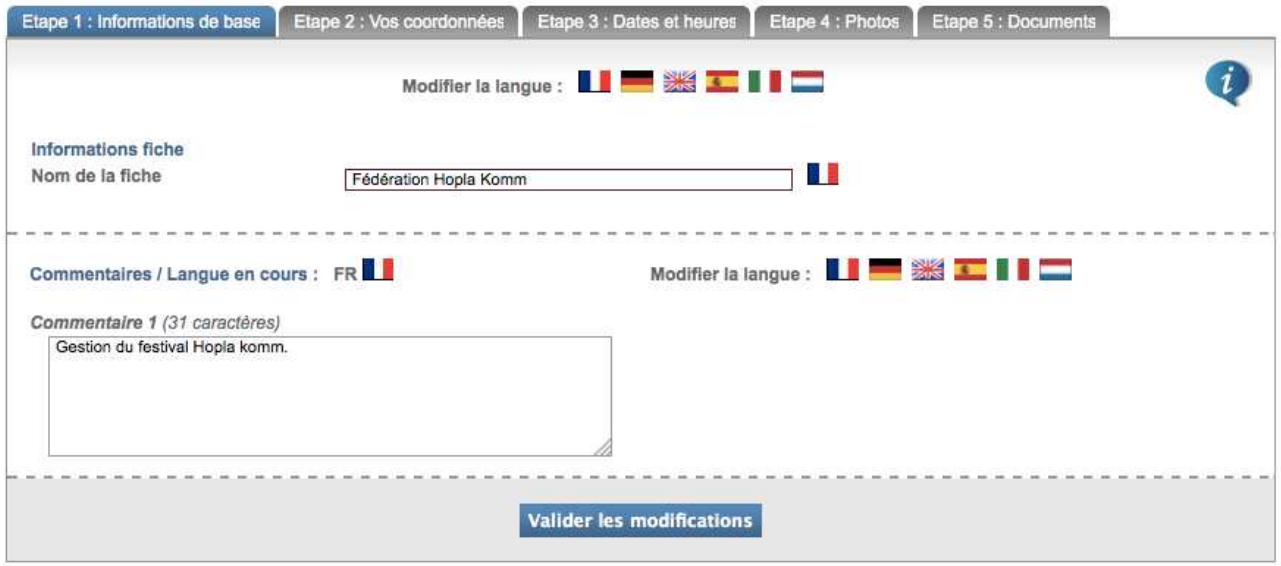

IV. PLATEFORME COLLABORATIVE

Modifier une manifestation existante

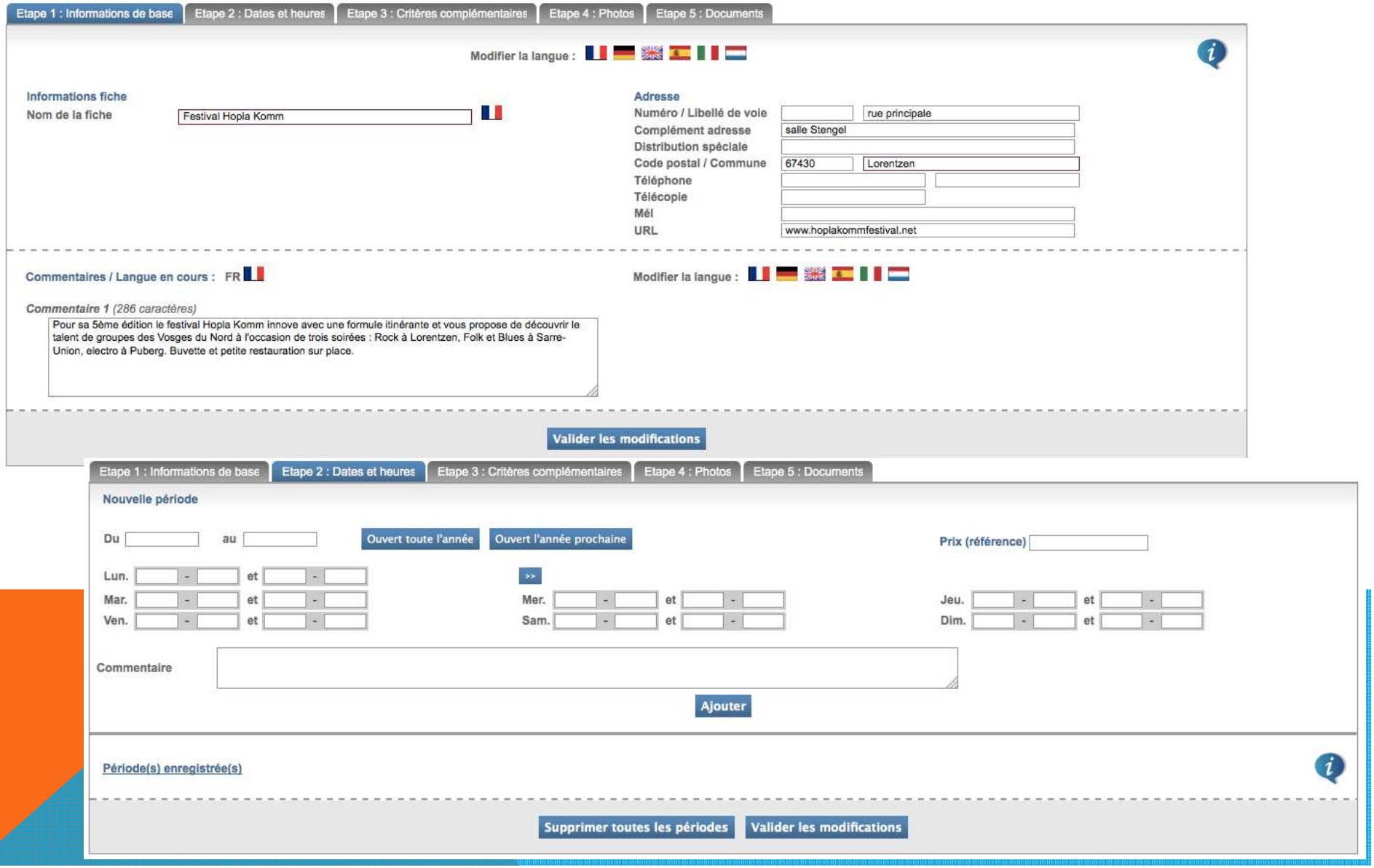

IV. PLATEFORME COLLABORATIVE

Modifier une manifestation existante

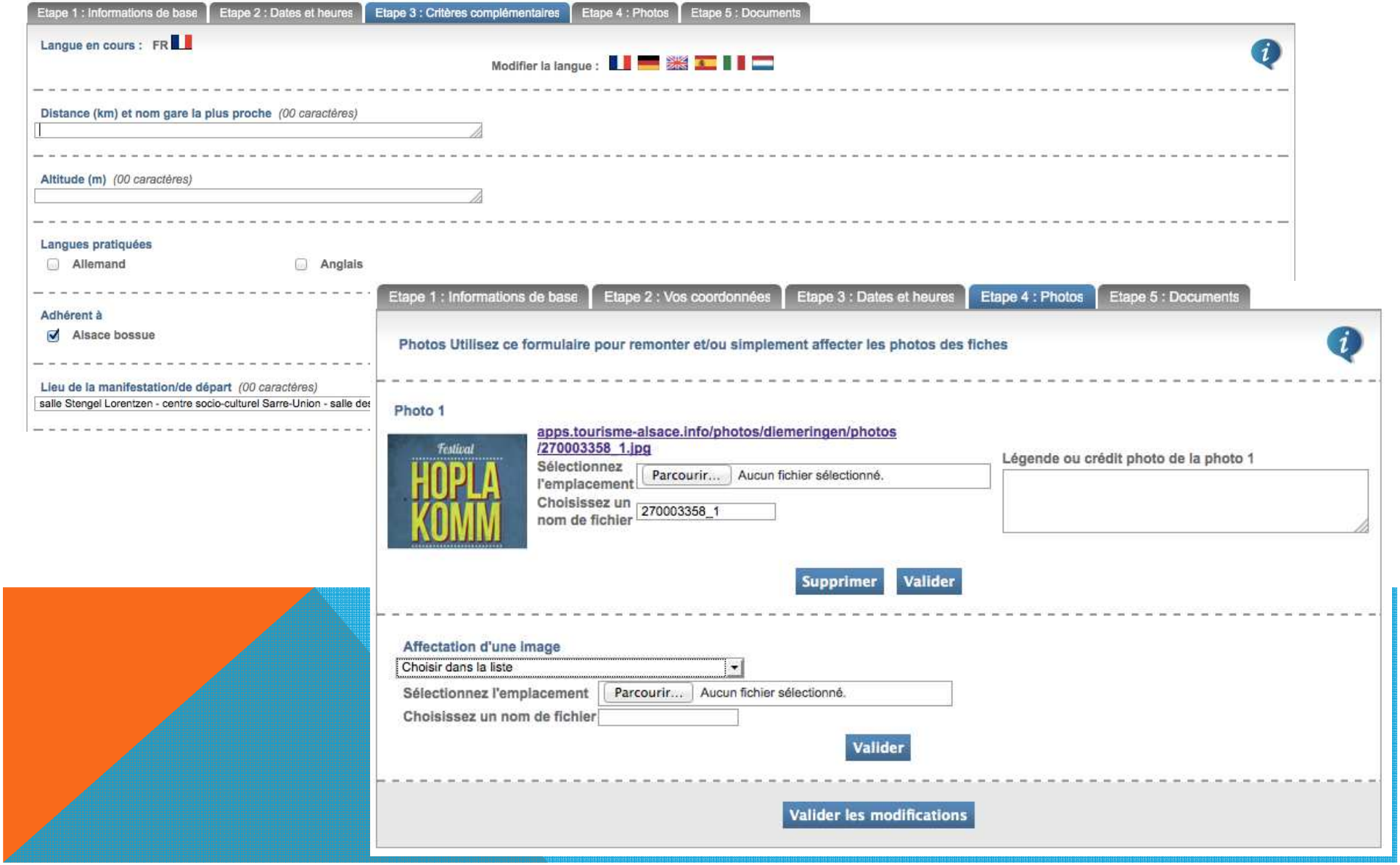

IV. PLATEFORME COLLABORATIVE

Annoncer une nouvelle manifestation

Uniquement s'il s'agit d'une nouvelle manifestation non saisie dans le LEI

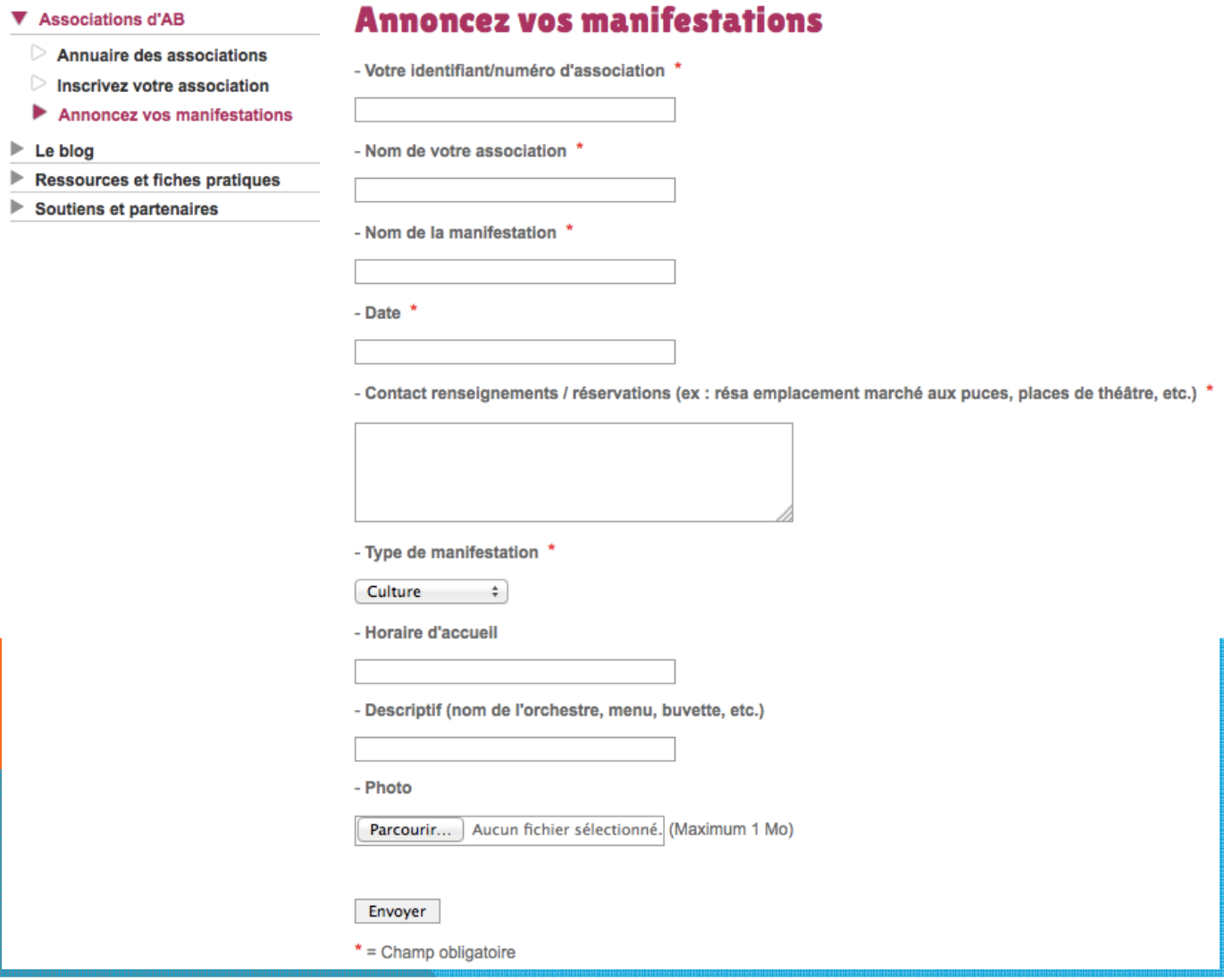

IV. PLATEFORME COLLABORATIVE

Formation/ Mise en œuvre

- Envoi d'un tutoriel avec un guide de saisie des données d'ici fin décembre avec login et mot de passe

- 2 sessions de formation en janvier

  * Lieu : Communauté de Communes du Pays de Sarre-Union
  * Dates : jeudi 16 et 23 janvier par séance de 3/4H sur inscription
  * Horaires: 14H, 15H, 16H, 17H et 18H (10 places par séance)
  * Inscription à l'Office de Tourisme de l'Alsace Bossue par coupon-réponse

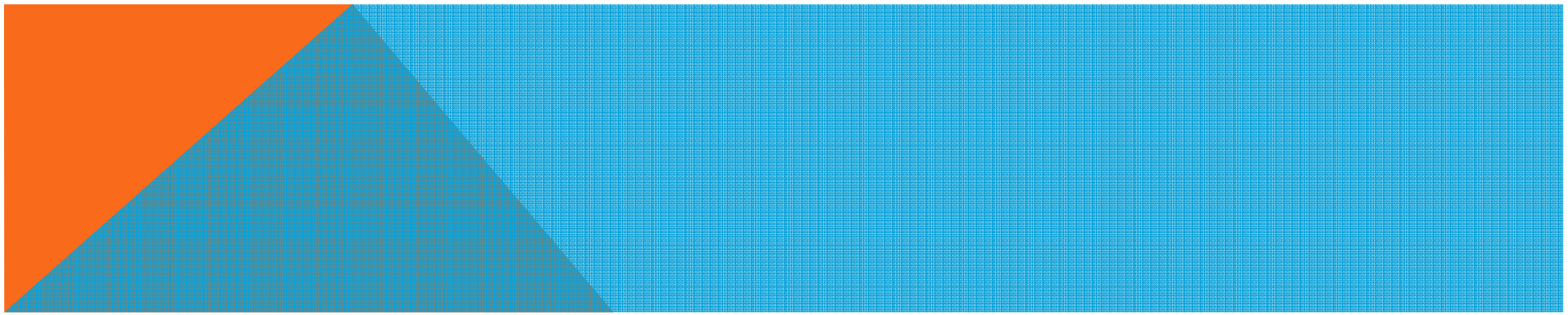

MERCI DE VOTRE ATTENTION
ET DE VOTRE PARTIPATION

Nous restons à votre écoute :

Emma THOMANN : CCAB - 03 88 01 21 07

Carole BAUER : OTAB - 03 88 00 79 26

Julie FEISS : CCPSU - 03 88 01 67 05